

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-452-1934 Divers

n° 74-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 juillet 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

### TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Saïd Samatar, planton de 1<sup>o</sup> classe après 8ans, étant arrivé à la limite de l'avancement dans son emploi depuis le 1er janvier 1982, bénéficiera des dispositions de l'article & de l'arrêté n° 352 du « novembre 1912. En application des dispositions du susdit avrêtee n° 332 du S novembre 1912, Saïd Samatar, qui totalise 36 années de bons et loyaux services daus l'administration locale, recevra une augmentation de solde de 35 franes par mois, qui viendront s'ajouter à ses émoluments atuels à compter du 1er juillet 1934.